

Convocation du 3 décembre 2015

SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2015

Le quatorze décembre deux mil quinze à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BIVILLE, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean ARLIX, Maire.

PRÉSENTS : Jean ARLIX, Mathias LEGUERRIER, Pierline LEDUC, Liliane LECERF, Philippe MERCIER, Nicole CEDRA, Emmanuelle LARQUET, Serge DEGOUE , Noël LEFEVRE et Xavier RENAULT.

ABSENT : Pierre TARDIF a donné pouvoir à Liliane LECERF, Denis BIENVENU, Valérie BIGOT, Maryline CHUQUET, Christian BUNEL (excusés)

SECRETAIRE : Xavier RENAULT

Délibération n° 2015- 106 – Modification date de création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe à temps complet

Le Maire rappelle que par délibération n° 2015 – 079 du 13 octobre 2015, le conseil municipal avait décidé de créer deux postes d'adjoints techniques territoriaux principaux 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2016, or il s'avère qu'un agent est inscrit au tableau d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2015.

Le Maire propose d'avancer la date de création d'un des deux postes d'adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe au 31 décembre 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord sur cette proposition.

Délibération n° 2015- 107 – Lotissement le Clos des Dunes

Le Maire informe que suite à sa rencontre avec le géomètre et l'Architecte des Bâtiments de France, des remarques ont été émises par celui-ci, notamment que soient traitées les clôtures harmonieusement coté voirie, à savoir un grillage rigide vert de 1,20m implanté en retrait d' 1,00m sur chaque parcelle et planté d'une haie d'essence locale. Ces travaux seront à la charge de la commune et l'entretien à la charge de chaque propriétaire.

Le conseil approuve à l'unanimité ces modifications